

DE PAPIER

# Parcs ~~Naturels~~ Marins :

Dénoncer la destruction dans ces Aires  
Marines Protégées emblématiques Françaises

# APERÇU

En juin 2025, la France accueillera les dirigeants mondiaux à Nice pour la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan. À cette occasion, les gouvernements pourront honorer leur engagement en vue de protéger au moins 30 % de l'océan d'ici à 2030.

Les océans recouvrent plus de 70 % de la planète. Or pour l'heure, seuls 8 % des océans sont officiellement protégés. Toutefois, dans les faits, la surface protégée est encore moins importante. Tandis que les dirigeants mondiaux s'évertuent à atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées d'ici à 2030, Oceana en appelle aux gouvernements pour veiller à ce que les activités destructrices telles que le chalutage de fond — une méthode de pêche aux effets dévastateurs consistant à traîner d'immenses filets lestés sur les fonds marins, détruisant tout sur leur passage — ne soient pas autorisées dans les aires marines protégées (AMP).

À titre d'illustration, si la France se targue de déjà protéger 30 % de ses eaux, **Oceana a identifié des activités apparentes de chalutage de fond dans 42 % des AMP en eaux métropolitaines**,<sup>1</sup> y compris dans ses Parcs naturels marins (PNM), qui lui sont si chers.

Oceana a analysé l'activité de pêche dans les six PNM de France métropolitaine, des AMP spéciales et emblématiques, créées en raison de leur biodiversité marine unique. **Rien qu'en 2024, Oceana a constaté que plus de 100 chalutiers de fond ont réalisé plus de 17 000 heures de pêche apparente dans ces zones fragiles et essentielles. C'est l'équivalent d'un navire pêchant sans arrêt, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pendant près de deux années.**

Soixante-dix pour cent des chalutiers identifiés dans le cadre de cette analyse étaient des navires français, les 30 % restant provenant notamment de Belgique, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Irlande et d'Italie. Certains navires non français utilisent des chaluts particulièrement lourds, les « chaluts à perche », qui sont redoutables pour les fonds marins et la vie qu'ils abritent.

Parmi les six PNM analysés, le PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale et le PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis étaient les plus durement touchés par le chalutage, représentant respectivement 40 % et 20 % des heures de chalutage de fond.

Dans cette analyse, Oceana présente trois études de cas du chalutage de fond dans les PNM français, démontrant qu'ils ne sont protégés que sur le papier et demeurent menacés par des pratiques de pêche destructrices.

**Oceana appelle le président Macron et la France à prêcher par l'exemple et à interdire le chalutage de fond dans toutes les AMP, y compris les PNM, afin d'assurer une véritable protection des océans et s'aligner avec les meilleures pratiques internationales.**

## Contexte

C'est une évidence, lorsque l'océan jouit d'une protection réelle, il prospère. C'est capital, car des écosystèmes côtiers sains jouent un rôle fondamental pour séquestrer le dioxyde de carbone, protéger les communautés contre la hausse du niveau des mers et fournir alimentation et moyens de subsistance à celles et ceux qui vivent dans ces régions et en dépendent.

## Les bénéfiques économiques de AMPs

Si les pratiques de pêche durables et à faible impact prospèrent souvent dans les AMP, le chalutage de fond et les autres activités destructrices mettent ces aires essentielles, la vie marine et ceux qui en dépendent en danger.

Partout dans le monde, nous avons constaté que des AMP bien protégées peuvent avoir des répercussions positives sur l'emploi et l'économie, notamment pour les pêcheurs locaux, les communautés côtières et les autres secteurs qui dépendent d'un océan en bonne santé, notamment le tourisme et les loisirs.<sup>2</sup> En France, citons par exemple le cantonnement de pêche de Flamanville, où un suivi à long terme de 1985 à 2017 a révélé des avantages écologiques de taille. **La hausse des abondances de homards à l'intérieur de la réserve ont été estimées à 600% et la taille moyenne des homards dans la réserve était supérieure.** Un effet positif « de débordement » sur les zones alentour a été perçu notamment à travers des captures de homards plus importantes à proximité de la réserve.<sup>3</sup>

Voilà pourquoi Oceana et ses alliés soutiennent l'objectif mondial de protection d'au moins 30 % des océans d'ici à 2030. Toutefois, pour garantir l'efficacité de cette protection, le chalutage de fond et les autres activités destructrices doivent être interdits dans toutes les AMP.

**Imaginez un instant un gouvernement qui se vanterait de protéger une forêt foisonnant de vie, mais permettrait aux bulldozers de raser tous les arbres.** Qui pourrait affirmer que les animaux y ayant survécu sont protégés? **Aussi farfelu que cela puisse paraître, c'est exactement ce qui se passe dans la plupart des aires marines dites « protégées » en Europe où le chalutage de fond est toujours autorisé.**

Cette méthode de pêche consiste à traîner d'énormes filets lestés sur les fonds marins pour attraper des poissons et d'autres espèces marines y vivant. Ces filets ne sont pas du tout sélectifs et sèment la désolation. Le seul passage d'un chalut peut engendrer des dégâts graves, voire irréversibles, à des habitats vitaux, notamment les récifs, les bancs de maërl et les champs d'éponges marines. Il leur faut ensuite des décennies, voire des siècles pour s'en relever, s'ils y parviennent.

Les eaux européennes sont les plus intensément chalutées au monde,<sup>4</sup> y compris dans la plupart des AMP. Non seulement le chalutage de fond dévaste les habitats sur les fonds marins qui sont rasés par ces engins lourds, mais cette pratique occasionne également des effets négatifs sur l'environnement aux alentours, nuit à la résilience des océans face au changement climatique et est extrêmement inefficace compte tenu des nombreuses captures accessoires, non souhaitées.

Les AMP ont été conçues comme un refuge pour protéger des espèces et des habitats marins importants et leur permettre de se rétablir. Conformément aux normes internationales de gestion des AMP de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN),<sup>5</sup> la pêche industrielle comme le chalutage de fond n'est pas compatible avec cet objectif et devrait être exclue de ces aires pour véritablement pouvoir parler d'AMP.

# Le chalutage de fond en France

La France dispose de la deuxième plus grande Zone Économique Exclusive (ZEE) au monde et s'enorgueillit de défendre les océans, elle qui protégerait plus de 30 % de ces eaux. Or, cette protection n'existe bien souvent que sur le papier. Le chalutage de fond est généralisé dans ses eaux métropolitaines et la plupart de ses AMP y sont considérées comme « non réglementées » ou « non-protégées ». Dans 98 % des AMP métropolitaines, des activités destructrices sont autorisées et seul 0,03 % jouit d'une protection stricte (c.-à-d. sans aucune activité extractive).<sup>6</sup>

**Les pratiques de pêche destructrices comme le chalutage de fond ont même libre cours dans les PNM Français, une catégorie d'AMP censée protéger les zones maritimes ayant un patrimoine marin remarquable, notamment compte tenu de la biodiversité qu'elles hébergent.**

À ce jour, six PNM ont été créés dans les eaux métropolitaines:

1. Iroise (créé en 2007) – 3 550 km<sup>2</sup>
2. Golfe du Lion (créé en 2011) – 4 019 km<sup>2</sup>
3. Estuaires picards et mer d'Opale (créé en 2012) – 2 300 km<sup>2</sup>
4. Bassin d'Arcachon (créé en 2014) – 435 km<sup>2</sup>
5. Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis (créé en 2015) – 6 500 km<sup>2</sup>
6. Cap Corse et Agriate (créé en 2016) – 6 830 km<sup>2</sup>

Ces PNM jouent un rôle clé dans les efforts de conservation marine de la France, car ils couvrent plus de 23 000 km<sup>2</sup> (près de deux fois la taille de la région Île-de-France) et représentent près de 14 % de la surface totale des AMP françaises dans les eaux européennes.

Global Fishing Watch<sup>7</sup> (GFW) est un outil public utilisant des données des Systèmes d'identification automatique (SIA) sur les navires pour suivre l'effort de pêche<sup>8</sup> apparent. Oceana a utilisé des données de GFW pour évaluer les activités de chalutage de fond apparentes à l'intérieur des six PNM en eaux métropolitaines en 2024. Les résultats ont été vérifiés à l'aide du Registre de la flotte européenne pour confirmer l'engin de pêche utilisé par chaque navire lors de l'activité de pêche apparente.<sup>9</sup> Dans ce contexte, chalutage de fond peut faire référence à tous les engins de pêche mobiles en contact avec le fond.<sup>10</sup>

Cette analyse est intentionnellement prudente et Oceana a exclu certains navires de pêche en fonction de leurs caractéristiques, tels que l'utilisation soupçonnée de certains autres engins de pêche<sup>11</sup> pour préserver la robustesse de la méthodologie. **En réalité, il est probable que l'ampleur du chalutage de fond soit plus grande qu'estimée dans cette analyse.** La couverture du SIA est limitée, car nombre de navires de moins de 15 mètres de longueur n'ont pas d'obligations de l'utiliser, et il se peut que certains navires l'éteignent.

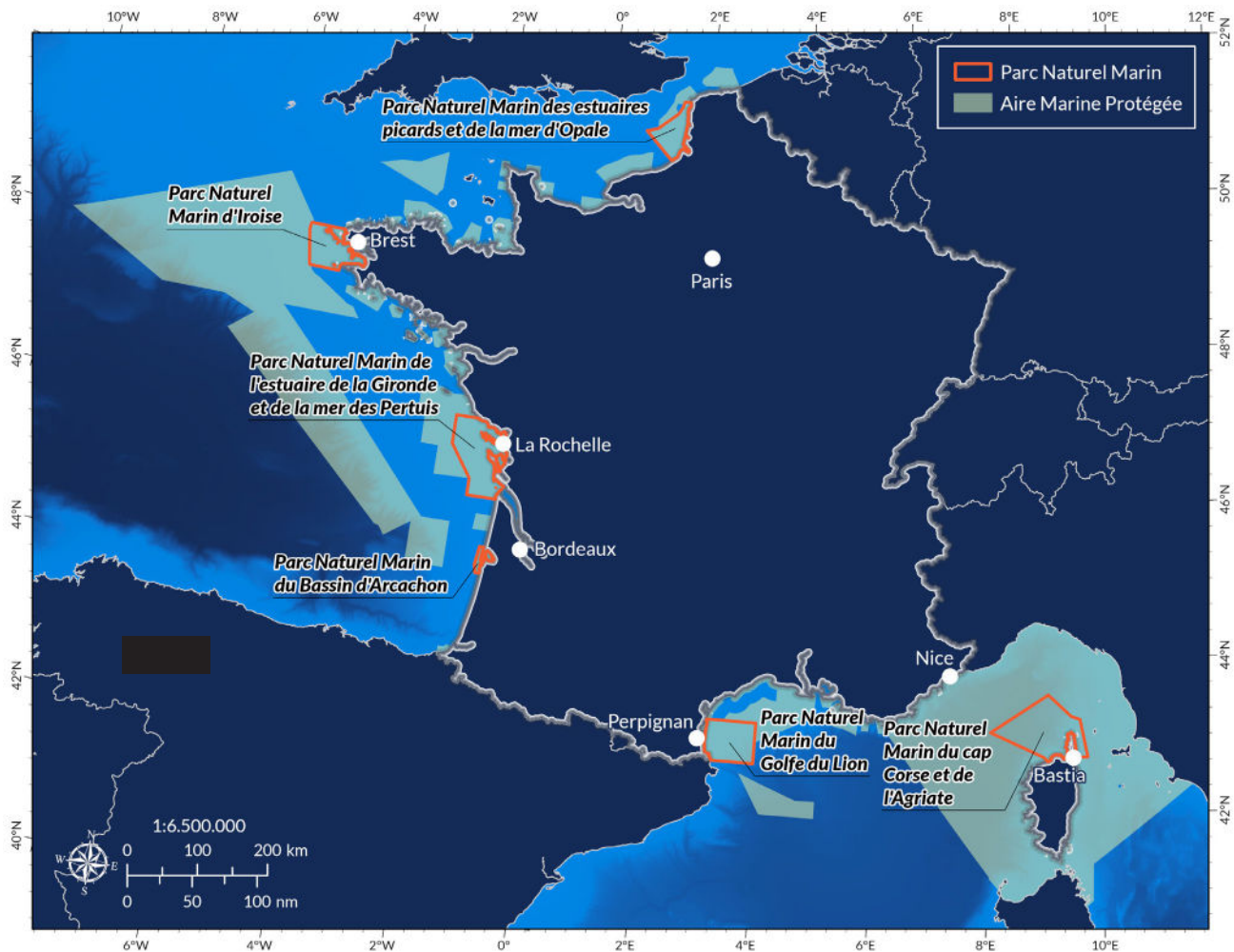


Figure 1: Les six PNM français métropolitains.

# Études de cas

## Estuaires picards et mer d'Opale: Un écosystème côtier unique en son genre

Créé en 2012 au nord de la France, le PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale s'étend sur 118 km de littoral d'Ambleteuse au Tréport, englobant sept estuaires importants et des habitats côtiers clés. Les estuaires jouent un rôle vital unique dans l'écologie marine, car ces zones de transition entre la terre et la mer sont riches en nutriments. Leur biodiversité est grande et ils servent de nurseries et de frayères pour les poissons et de sites d'alimentation pour les oiseaux. Ce sont également des filtres naturels, améliorant la qualité de l'eau ; aussi, ils contribuent à protéger le littoral de l'érosion et des marées de tempête. En mer, les dunes sous-marines créées par les courants Atlantiques s'étendent jusqu'aux profondeurs de la mer. De nombreuses espèces ont élu domicile en haute mer, y compris de poisson comme la sole, mais aussi le phoque, le marsouin commun et le Dauphin à bec blanc.

Boulogne-sur-Mer, le plus grand port de pêche Français, se situe dans cette AMP, tout comme la Baie de Somme, qui abrite un gisement important de coquilles Saint-Jacques et un site d'alimentation pour la crevette grise. Les eaux riches du PNM revêtent une importance toute particulière pour les espèces

vivant sur les fonds marins, notamment des espèces exploitées commercialement comme la sole, la plie, le turbot, le rouget-barbet et la raie douce. Si le PNM a été créé pour préserver ces espèces et d'autres, l'ampleur du chalutage de fond, pratiqué dans la presque totalité de l'aire, est incompatible avec leur protection. Le recours généralisé aux chaluts de fond empêche également le recours à des engins de pêche statiques à l'impact plus limité pour cibler les espèces des fonds marins.

### Analyse de la pêche professionnelle:

**Oceana a identifié environ 60 navires pratiquant du chalutage de fond dans le PNM en 2024, pêchant pendant près de 7 500 heures apparentes au total, en faisant le PNM le plus touché par le chalutage de fond.** La plupart de ces navires étaient enregistrés en France, et venaient de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Caen, ou Fécamp, dont 10 navires de petite taille (moins de 12 mètres) ciblant la crevette et la coquille Saint-Jacques.

Vingt-et-un grands chalutiers, de plus de 18 mètres de long, ont apparemment pêché dans le PNM, dont 12 navires issus de Belgique, d'Irlande, d'Allemagne et des Pays-Bas. Les plus grands de ces navires étrangers (environ 40 mètres de long) étaient des chalutiers de fond industriels équipés de lourds chaluts à perche probablement pour cibler des poissons plats (ex., la sole et la plie).

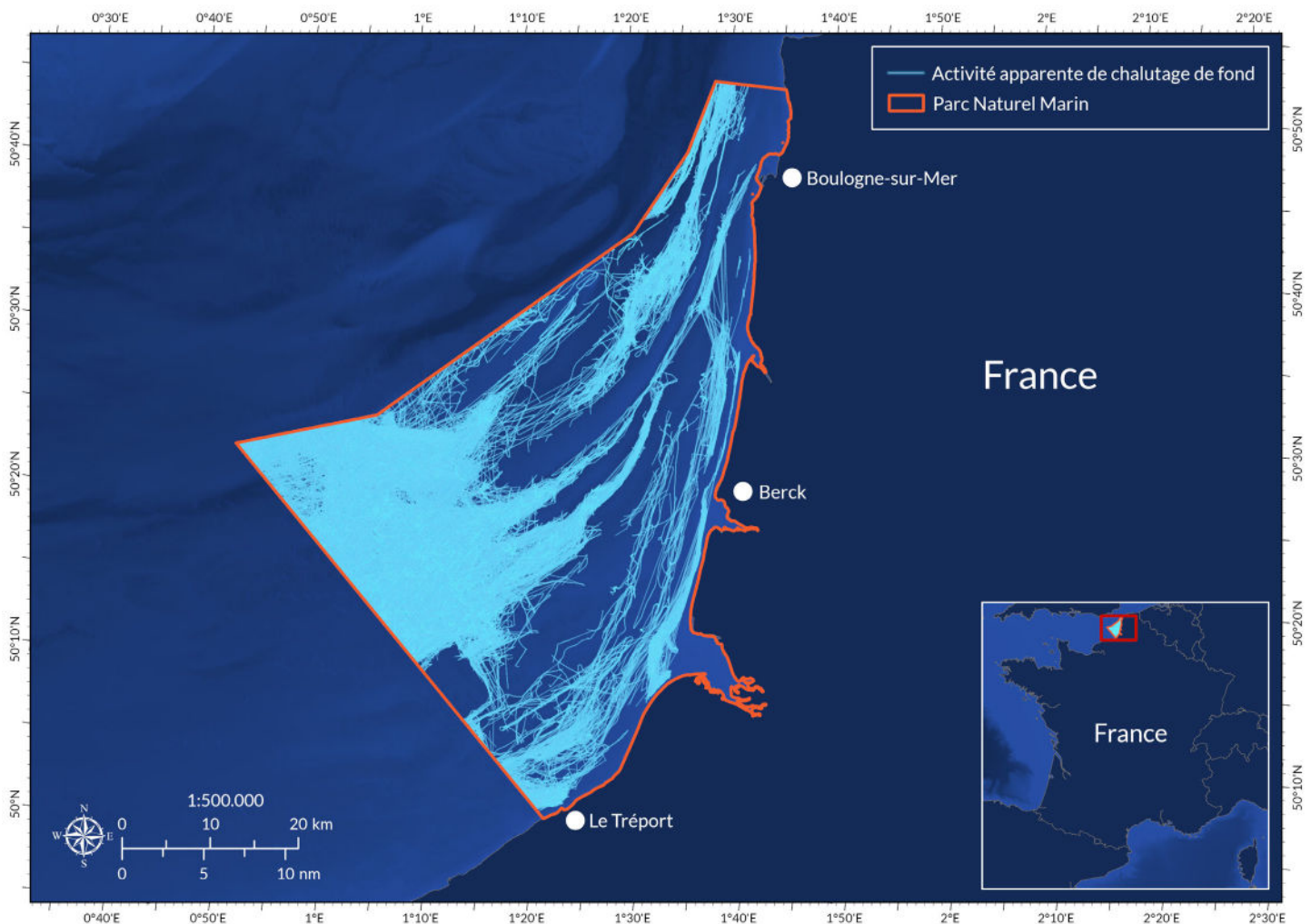


Figure 2: Chalutage de fond apparent dans le PNM des Estuaires picards et de la mer d'Opale en 2024.

## Golfe du Lion: un paysage sous-marin époustouflant en Méditerranée

Le PNM du Golfe du Lion couvre 100 km de littoral entre Leucate (Aude) et Cerbère (Pyrénées-Orientales). Ce parc abrite 1 200 espèces animales et environ 500 espèces végétales et est la convergence de tous les habitats remarquables retrouvés en mer Méditerranée.

Le courant liguro-provençal, chargé de particules minérales et organiques, confère aux eaux du parc une richesse particulière, ce qui contribue à la diversité des habitats et de la faune. Les herbiers de posidonie, les fonds coralligènes et les récifs coralliens, les fonds canyons sous-marins, les fonds sablonneux, les nombreuses espèces d'oiseaux marins, les grands dauphins et les tortues de mer en sont les grands représentants.

Quatre-vingt dix pour cent des pêcheries à l'intérieur du PNM sont réalisées par des pêcheurs artisanaux côtiers établis dans les nombreux ports français et espagnols à proximité. Les chalutiers de plus grande taille opérant dans la zone pourraient menacer certains de ces pêcheurs artisanaux, non seulement en raison des dégâts qu'ils occasionnent aux zones fonctionnelles halieutiques, mais aussi parce qu'ils pêchent les mêmes espèces et en plus grandes quantités (ex., le merlu européen).

*Analyse de la pêche professionnelle:*

En 2024, Oceana a identifié 17 navires en activité apparente de chalutage de fond dans le PNM pendant 4 000 heures au total. Cette flotte se compose de navires de 20 à 27 mètres de long, ciblant probablement le merlu européen, une espèce victime d'une grave surexploitation relevant d'un plan de gestion pluriannuel de l'Union européenne. Quinze de ces chalutiers étaient espagnols, provenant de Catalogne.

**Selon les normes internationales, la pêche industrielle, comme le chalutage de fond, n'est pas compatible avec la protection des habitats et des espèces marines.**

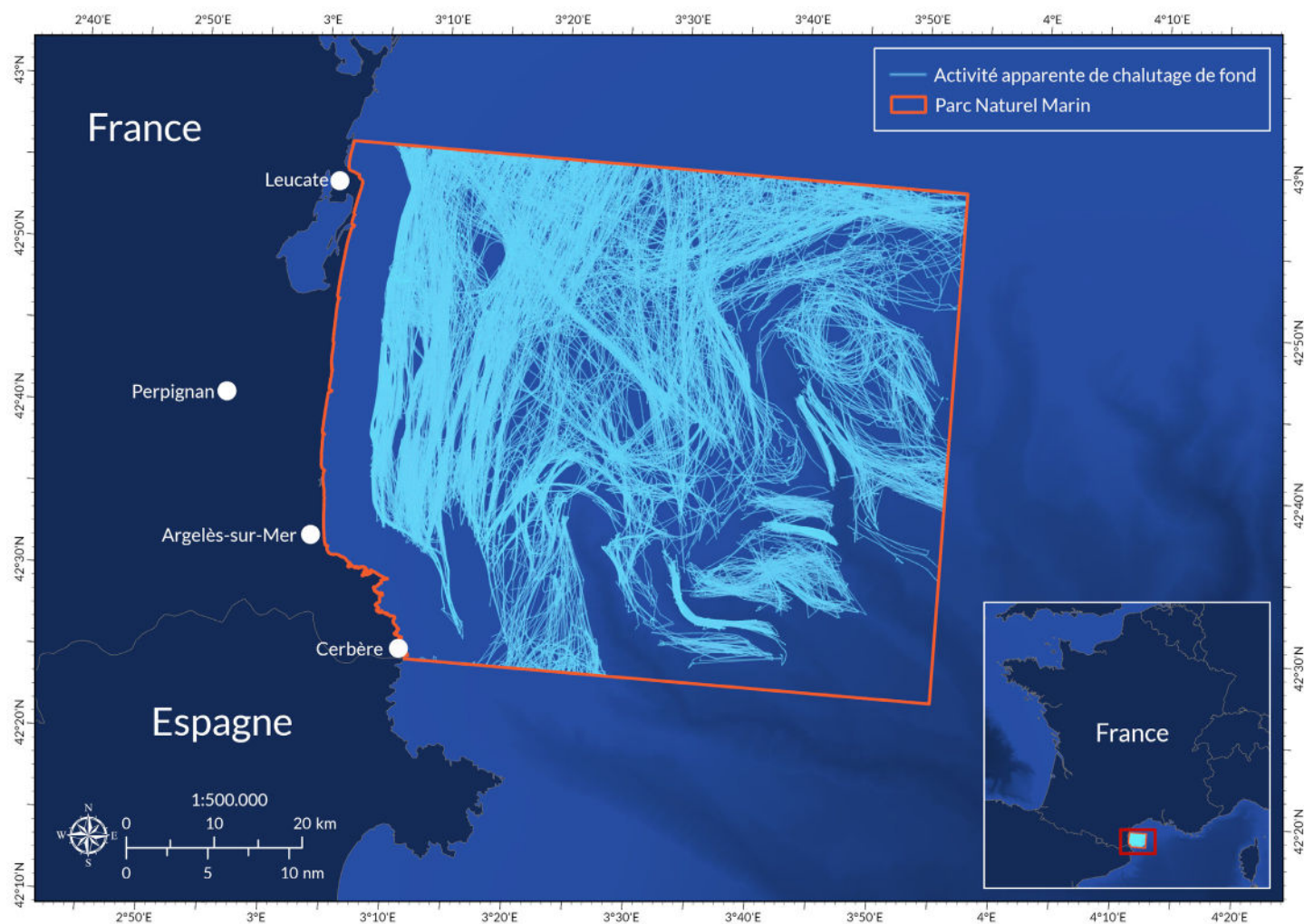


Figure 3: Chalutage de fond apparent dans le PNM du Golfe du Lion en 2024.

## L'estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis: des estuaires à l'océan Atlantique

Sis au cœur du Golfe de Gascogne, le PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'étend sur plus de 1 000 km de littoral, couvre trois « pertuis » (des mers intérieures protégées par des îles) et englobe six estuaires — dont le plus grand estuaire d'Europe de l'Ouest, celui de la Gironde.

L'eau douce en provenance des rivières et des marais entrant dans le PNM engendre du plancton en abondance, un acteur essentiel de la productivité essentielle du lieu et de sa biodiversité. Les côtes sablonneuses, les estrans rocaillieux et les grandes vasières, emblématiques du PNM, sont des lieux d'alimentation, de reproduction et de nurserie essentiels pour de nombreuses espèces. Le PNM abrite également une partie de la dernière population sauvage d'esturgeon d'Europe, une espèce en danger critique d'extinction, dont le rétablissement est principalement menacé par les captures accessoires des engins de pêche, notamment le chalut de fond. L'estuaire est un site de migration de renommée internationale pour les oiseaux, et est un important couloir de migration pour les poissons comme l'anguille d'Europe - espèce également en danger critique d'extinction.

Le PNM accueille de nombreuses activités professionnelles et récréatives qui dépendent de la bonne santé des écosystèmes marins. Le bassin de Marennes-Oléron, la plus grande zone de production ostréicole d'Europe, se situe dans le parc et y cohabite avec différentes pêcheries commerciales, impliquant environ 400 navires de pêche, une importante navigation de plaisance et d'autres activités récréatives.

### Analyse de la pêche professionnelle:

**Oceana a constaté qu'en 2024, 16 navires en activité apparente de chalutage de fond dans le PNM pendant 3 400 heures au total.** Ces chalutiers ciblaient probablement des espèces vivant sur les fonds marins, comme la sole, les céphalopodes et les crevettes ; la quasi-totalité de la flotte est enregistrée dans la région (La Cotinière, Marennes, ou Les Sables-d'Olonne) et compte 10 petits chalutiers (10 à 12 mètres de long). Mais cette flotte comprend également quelques très grands chalutiers (environ 40 mètres de long) en provenance d'Espagne, de Belgique et des Pays-Bas (certains équipés de lourds chaluts à perche).

**Oceana et ses alliés appellent la France et les autres pays européens à interdire le chalutage de fond dans toutes les aires marines protégées.**

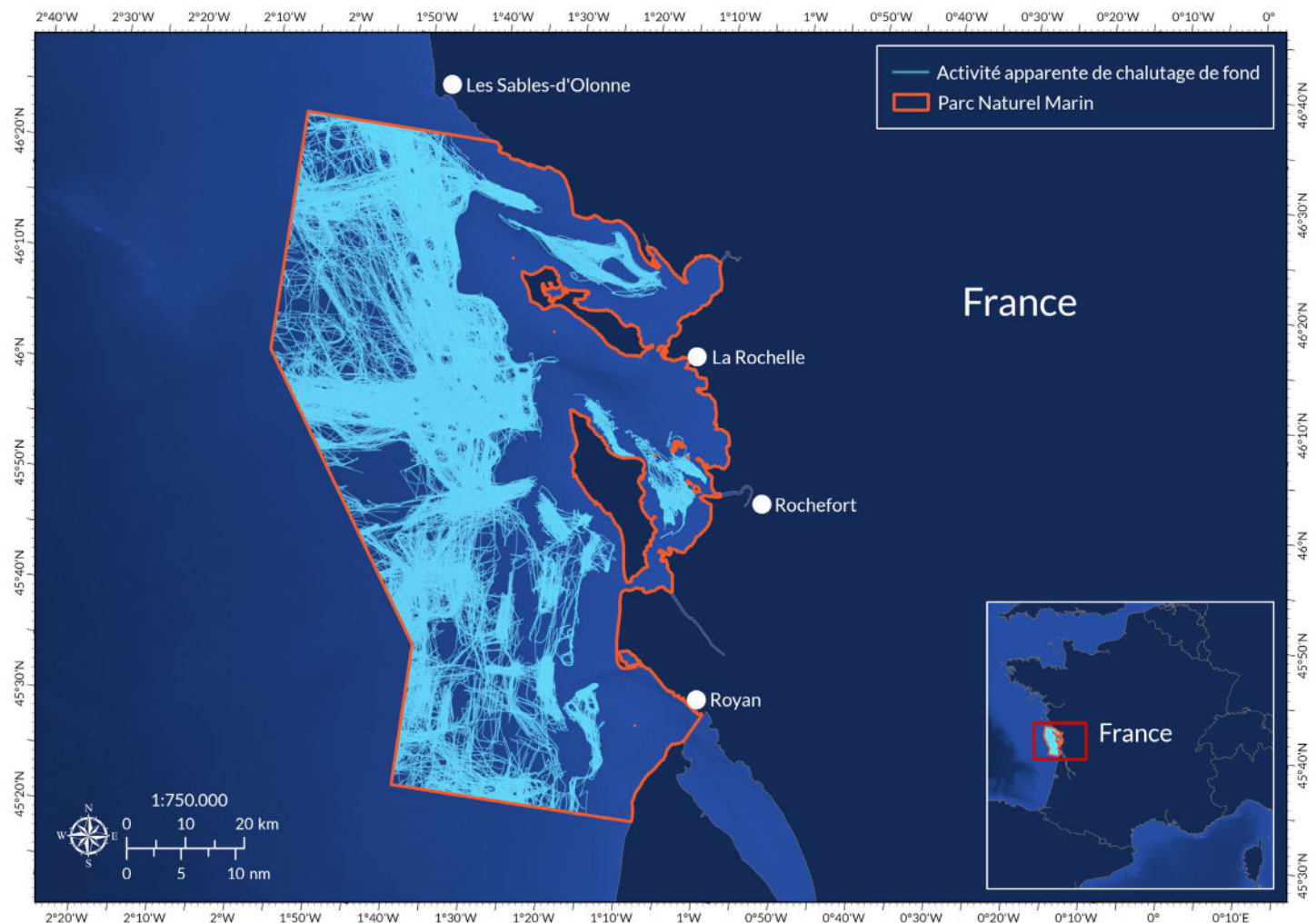


Figure 4: Chalutage de fond apparent dans le PNM de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis en 2024.

## Notes de bas de page

1. Le calcul du nombre d'AMP repose sur la méthodologie présentée ici : <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2024.07.010>
2. <https://europe.oceana.org/reports/briefing-the-eu-ocean-pact-and-marine-protected-areas/>
3. <https://academic.oup.com/icesjms/article/81/9/1827/7761312>
4. <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1802379115>
5. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PAG-019-2nd%20ed.-En.pdf>
6. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0308597X20310307>
7. Global Fishing Watch, un fournisseur de données libres utilisées dans cette publication, est une organisation internationale à but non lucratif qui œuvre à la promotion de la gouvernance océanique grâce à un renforcement de la transparence de l'activité humaine en mer. Les points de vue et les avis exprimés dans cet article sont ceux des auteurs, qui ne sont ni liés, ni soutenus, ni approuvés par Global Fishing Watch, qui ne leur a pas non plus accordé de statut officiel. En créant et en publiant des cartes, des données et des outils d'analyse, Global Fishing Watch vise à favoriser la recherche scientifique et à transformer la gestion de nos océans. Des données publiques de Global Fishing Watch ont été utilisées pour rédiger cette publication.
8. Toute référence au terme « pêche » doit être interprétée dans le contexte de l'algorithme de détection de pêche de Global Fishing Watch, meilleur outil utilisé pour déterminer « l'effort de pêche apparent » sur la base de données sur la vitesse et la direction du navire fournies par le Système d'identification automatique (SIA) collectées par satellites et récepteurs terrestres. L'exhaustivité, la précision et la qualité des données du SIA varient et l'algorithme de détection de pêche est une estimation statistique de l'activité de pêche apparente, par conséquent, il est possible que certains efforts de pêche ne soient pas identifiés et inversement, que certains efforts de pêche identifiés n'en soient pas. Voilà pourquoi, GFW privilégie le terme « apparent » pour qualifier l'effort de pêche des navires ou les synonymes du terme « effort de pêche », comme « pêche » ou « activité de pêche ». Toute information fournie par GFW sur un « effort de pêche apparent » doit être considérée comme une estimation et quiconque s'y fie le fait à ses propres risques. GFW adopte des mesures pour faire en sorte que les désignations comme effort de pêche soient les plus précises possible.
9. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter <https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/2025/05/Parcs-Naturels-De-Papier-Marins-Methodologie-1.pdf>
10. Les engins de pêche pris en considération aux fins de cette analyse : les chaluts à perche, les chaluts-bœufs de fond, les chaluts de fond, les chaluts à panneaux, les chaluts de fond à panneaux tirés par un navire, les chaluts de fond jumeaux à panneaux, les dragues mécanisées, y compris les dragues à aspiration, les dragues remorquées.
11. Des navires ont été exclus si des chaluts pélagiques (en moyenne profondeur) comptaient parmi les engins de pêche enregistrés sur le Registre de la flotte européenne, car GFW ne permet pas de distinguer le chalutage de fond du chalutage en moyenne profondeur.



Oceana est la plus grande organisation internationale se consacrant exclusivement à la défense des océans. Oceana œuvre à la reconstitution de l'abondance des populations et de la richesse de la biodiversité des océans en plaidant pour des politiques fondées sur les connaissances scientifiques dans les pays qui contrôlent un quart de la pêche de poissons sauvages. Avec plus de 325 victoires mettant fin à la surpêche, à la destruction des habitats, à la pollution par les hydrocarbures et le plastique et au massacre d'espèces menacées comme les tortues, les baleines et les requins, les campagnes d'Oceana portent leurs fruits. Un océan en meilleure santé permettrait à un milliard de personnes de profiter d'un repas sain de produits issus de la mer, tous les jours, pendant toute leur vie. Ensemble, nous pouvons sauver les océans et contribuer à nourrir le monde. Rendez-vous sur [europe.oceana.org](https://europe.oceana.org) pour en savoir plus.